

CONSEIL MUNICIPAL DU JEUDI 06 JUILLET 2023

COMPTE-RENDU

L'an deux mille vingt-trois, le six juillet, le Conseil municipal, dûment convoqué le trente juin, s'est réuni en session ordinaire à la mairie sous la présidence de M. André MONDANGE, Maire.

Présent(e)s : Mmes et MM. André MONDANGE, Louis MERCIER, Delphine ALBUS, Thierry DARBON, Ken DOYAT, Farid KIOUDJ, Véronique ROBERJOT, Virginie MONTALON-GHEBBANO, Edith QUILLE-DELABRE, Brigitte JURY, Patricia GEOFFRAY, Om Elkhir BEN MOHAMED, Paola PORTOGALLO, Fernand CARDOSO, Jean-Paul IMBLOT, Sylvie VAUZELAS-REVOLON, Isabelle ZAURIN, Benjamin BISCARAS, Sébastien COURION, Dominique FLACHER-LHERMET.

Absent(e)s : Sandra DESVIGNES, Jean-Pierre GABET, Didier GAUVENT, Angélique AZZOUG, Raba IGDERZENE, Séverine JUAN, Aïssa BIBI, Rodolphe MAILLANT, Olga DAMIAN.

Pouvoirs : Sandra DESVIGNES donne pouvoir à Edith QUILLE-DELABRE, Raba IGDERZENE donne pouvoir à M. André MONDANGE, Séverine JUAN donne pouvoir à Louis MERCIER, Didier GAUVENT donne pouvoir à Ken DOYAT, Olga DAMIAN donne pouvoir à Dominique FLACHER-LHERMET.

Ken DOYAT est élu secrétaire de séance.

Mention dans le procès-verbal du Conseil municipal du 1^{er} juin 2023 : Mme Dominique FLACHER-LHERMET avait demandé d'avoir le plan du marché. Celui-ci lui sera transmis.

Après la prise en compte de la remarque de Mme Dominique FLACHER-LHERMET, le procès-verbal du Conseil municipal du 1^{er} juin 2023 est adopté à l'unanimité.

1/ Actes de gestion

Louis MERCIER présente les actes de gestion.

Actes de gestion accomplis par le Maire en vertu de la délibération du Conseil municipal du 11 juillet 2020.

Par délibération du Conseil Municipal n°2020-07-05 en date du 11 juillet 2020, Monsieur le Maire est autorisé à accomplir les actes de gestion courants définis aux articles L2122.22 et L2122.23 du Code Général des Collectivités Territoriales et notamment la préparation, la passation, l'exécution des marchés de travaux, de fournitures et de services qui peuvent être passés en procédure adaptée en raison de leur montant, lorsque les crédits sont inscrits au budget de la commune.

Pour la période du 13 mai au 19 juin 2023, Monsieur le Maire a signé les marchés et bons de commande suivants :

Date	SERVICE	TIERS	OBJET	MONTANT TTC
01/06/2023	ANIMATION	DEGUIZ FRANCE	Filet lâcher ballons inauguration Place Paul Morand 21/06	37,54 €
02/06/2023	ANIMATION	AMAZON BUSINESS	Ballons inauguration Place Paul Morand 21/06	39,95 €
02/06/2023	ANIMATION	BEAUVEIL P	Animation musicale 21/06 fête de la musique	240,00 €
06/06/2023	ANIMATION	CPAN - CHERIE F	Spots radio 21/06 fête de la musique	552,00 €
12/06/2023	ANIMATION	ARMA SECURITY	Gardiennage de la scène fête de la musique le 21 juin	561,60 €
12/06/2023	ANIMATION	LE BISTROT D'AR	Inauguration Place Paul Morand	204,00 €
12/06/2023	ANIMATION	VOYAGES FAYARD	Participation inauguration Place Paul Morand	100,00 €
12/06/2023	ANIMATION	SAFARI PE AUGRES	Participation inauguration Place Paul Morand	98,00 €
15/06/2023	ANIMATION	SASSOULAS	Inauguration Place Paul Morand	550,00 €
15/06/2023	ANIMATION	CARREFOUR HYPER	Participation inauguration Place Paul Morand entrées walibi tombola inauguration Place Paul Morand	136,00 €
15/06/2023	ANIMATION	SASSOULAS	Participation inauguration Place Paul Morand	20,00 €
15/06/2023	ANIMATION	CULTURA	Participation inauguration Place Paul Morand	20,00 €
19/06/2023	ANIMATION	FAITES LA FETE	Ballons + helium inauguration Place P. Morand 21/06	100,00 €
16/06/2023	BIBLIOTHEQUE MEDIATHEQUE	PEROTIN	Livres - Bibliothèque commande 13	183,34 €
02/06/2023	COMMUNICATION	FOIR FOUILLE	3 tables, 6 chaises et 3 parasols place Paul Morand	400 €
02/06/2023	COMMUNICATION	AGENCEMENT VERO	Distribution magazine	2 400 €
02/06/2023	COMMUNICATION	THE EVENT	Photos sur panneaux Place Paul Morand	1 560 €
07/06/2023	COMMUNICATION	VUKOV Stephane	Animation micro marché du 24 et 29 juin	340 €
12/06/2023	COMMUNICATION	FOIR FOUILLE	Mange debout, chaises, parasol	600 €
12/06/2023	COMMUNICATION	EASYFLYER	Kakémono avec logo	339,12 €
15/06/2023	COMMUNICATION	LE PEAGE DE VOS	participation inauguration Place Paul Morand	40 €
16/05/2023	CONSEIL MUNICIPAL JEUNES	AUTOCARS FAYARD	Billets train voyage paris 09/10 CMJ	1 718,80 €
02/06/2023	ENTRETIEN LOCAUX	PRODIM	Fournitures d'entretien (Franges, manches télescope, cook plonge)	1 270,69 €
16/05/2023	FINANCES	BUT SALAISE	Cafetière sce admin Mairie	80,00 €
12/06/2023	FINANCES	LACOSTE	Mobilier 7ème classe maternelle Ollier	3 199,46 €
12/06/2023	FINANCES	LACOSTE	Mobilier 7ème classe maternelle Ollier	214,56 €

15/05/2023	FOURNITURES ADMINISTRATIVES	GTS	Fournitures administratives 2 tampons "Marianne" - Mairie + PM	79,20 €
16/05/2023	FOURNITURES ADMINISTRATIVES	LACOSTE	Fournitures administratives - sej	253,21 €
31/05/2023	FOURNITURES ADMINISTRATIVES	GTS	1 000 enveloppes sans fenêtre 160 x 229	288,00 €
12/06/2023	FOURNITURES ADMINISTRATIVES	LACOSTE	Fournitures administratives - Mairie	293,82 €
12/06/2023	FOURNITURES ADMINISTRATIVES	LACOSTE	Fournitures administratives - Mairie	198,25 €
12/06/2023	FOURNITURES ADMINISTRATIVES	BUREAU VALLEE	Etiqueteuse PM	30,90 €
19/06/2023	FOURNITURES ADMINISTRATIVES	LACOSTE	Fournitures administratives - Mairie	281,40 €
19/06/2023	FOURNITURES ADMINISTRATIVES	LACOSTE	Fournitures administratives - Mairie	243,07 €
06/06/2023	INFORMATIQUE	APS SOLUTIONS I	Prestations informatiques non planifiées	621,18 €
06/06/2023	INFORMATIQUE	APS SOLUTIONS I	Prestations informatiques d'infogérance planifiées	672,18 €
07/06/2023	MATERNELLE BAYARD	LACOSTE	Fournitures scolaires - Ecole Maternelle Bayard	173,42 €
19/06/2023	MATERNELLE BAYARD	ACCES EDITIONS	Fournitures Scolaires - Ecole Maternelle Ollier	184,00 €
15/05/2023	MATERNELLE OLLIER	ATELIER OISEAU	Fournitures scolaires - Ecole Maternelle Ollier	142,00 €
17/05/2023	MATERNELLE OLLIER	LACOSTE	Fournitures scolaires - Ecole Maternelle Ollier	194,39 €
17/05/2023	MATERNELLE OLLIER	LACOSTE	Fournitures scolaires - Ecole Maternelle Ollier	299,26 €
06/06/2023	MATERNELLE OLLIER	ACCES EDITIONS	Fournitures scolaires - Ecole Maternelle Ollier	69,00 €
06/06/2023	MATERNELLE OLLIER	LACOSTE	Fournitures scolaires - Ecole Primaire Ollier	602,20 €
12/06/2023	MATERNELLE OLLIER	LACOSTE	Fournitures scolaires - Ecole Maternelle Ollier	285,23 €
12/06/2023	MATERNELLE OLLIER	LACOSTE	Fournitures scolaires - Ecole Maternelle Ollier	394,51 €
12/06/2023	POLICE MUNICIPALE	GUILLARD PREVIS	6 registres entrée/sortie + armes +vidéo - CSU	139,20 €
31/05/2023	PRIMAIRE BAYARD	LACOSTE	Fournitures scolaires - Ecole Primaire Bayard	398,32 €
06/06/2023	PRIMAIRE BAYARD	LIBRAIRIE LAÏQU	Fournitures scolaires - Ecole Primaire Bayard	242,70 €
06/06/2023	PRIMAIRE BAYARD	LIBRAIRIE LAÏQU	Fournitures scolaires - Ecole Primaire Bayard	242,70 €
12/06/2023	PRIMAIRE BAYARD	LACOSTE	Fournitures scolaires - Ecole Primaire Bayard	386,88 €
19/06/2023	PRIMAIRE BAYARD	LACOSTE	Fournitures scolaires - Ecole Primaire Bayard	588,08 €

25/05/2023	PRIMAIRE OLLIER	LACOSTE	Fournitures scolaires - Ecole primaire Ollier	1 321,63 €
06/06/2023	PRIMAIRE OLLIER	LACOSTE	Fournitures scolaires - Ecole Primaire Ollier	502,45 €
12/06/2023	PRIMAIRE OLLIER	LACOSTE	Fournitures scolaires - Ecole Primaire Ollier	466,48 €
12/06/2023	PRIMAIRE OLLIER	LACOSTE	Fournitures scolaires - Ecole Primaire Ollier	382,78 €
12/06/2023	PRIMAIRE OLLIER	LACOSTE	Fournitures scolaires - Ecole Primaire Ollier	534,61 €
15/05/2023	RECEPTION	MARMITES ET FAM	Buffet 60 personnes 09/06 fête du personnel	480,00 €
17/05/2023	RECEPTION	PONCIN DANIEL	Brioche réunion avec commerçants 22/05	20,00 €
17/05/2023	RECEPTION	MAISON ELGARNI	Viennoiseries réunion chantier éducatif prévenir +élus 24/05	18,00 €
22/05/2023	RECEPTION	MAISON ELGARNI	Viennoiseries réunion acteurs sociaux +élus 30/05	18,00 €
02/06/2023	RECEPTION	PATISSERIE GUIE	Viennoiseries réunion CCEBER 30/06	18,00 €
02/06/2023	RECEPTION	SASSOULAS	3 paniers garnis agents médaillés fête du personnel 09/06	150,00 €
02/06/2023	RECEPTION	ECRIN	Cadeau stagiaire	50,00 €
06/06/2023	RECEPTION	MAISON ELGARNI	Viennoiseries réunion 08/06 E2C CEJ	18,00 €
06/06/2023	RECEPTION	LE MUSSI	Vernissage expo 7/06 la boutique culture	100,00 €
06/06/2023	RECEPTION	MAISON ELGARNI	Viennoiseries départ stagiaire	18,00 €
07/06/2023	RECEPTION	SARDA	Fête des agents le 9 juin	69,05 €
16/06/2023	RECEPTION	ROURE BOULANGER	Viennoiseries animation des nouveautés bibliothèque 17/06	29,60 €
16/05/2023	SERVICE ENFANCE JEUNESSE	CHAUDIER ANAELL	Activité : quinzaine parentalité - nutritionniste 2 et 9/06 -SEJ	325,00 €
16/05/2023	SERVICE ENFANCE JEUNESSE	LIVE DIFFUSION	Activité : Intervention son et lumière 16/06/23 fête du SEJ	1 354,80 €
31/05/2023	SERVICE ENFANCE JEUNESSE	EVA MUSIQUE	Matériel : baguettes percussion 16/06/23 fête du SEJ	100,00 €
31/05/2023	SERVICE ENFANCE JEUNESSE	FAITES LA FETE	Matériel : 16/06/23 fête du SEJ	150,00 €
31/05/2023	SERVICE ENFANCE JEUNESSE	GALERIE 38	Matériel : 16/06/23 fête du SEJ	80,00 €
31/05/2023	SERVICE ENFANCE JEUNESSE	LE STRIKER	Activité : bowling projet exposition VIF 08/06/23 -SEJ	199,00 €
02/06/2023	SERVICE ENFANCE JEUNESSE	BE FUN	Activité : sortie Miribel - aquaparc 20/07/23 -SEJ	103 €
31/05/2023	SERVICE ENFANCE JEUNESSE	AQUALONE	Activité : sortie piscine juillet + août (15 sorties) -SEJ	587,25 €
31/05/2023	SERVICE ENFANCE JEUNESSE	KOEZIO	Activité : escape game 10/08/23 -SEJ	378,02 €
31/05/2023	SERVICE ENFANCE JEUNESSE	SIVU CENTRE LOI	Activité : sortie St UZE - entrée base de loisirs 08/08/23 -SEJ	57,50 €

31/05/2023	SERVICE ENFANCE JEUNESSE	PARC OASIS AVEN	Activité : accrobranche 27/07 et 31/08 -SEJ	918,00 €
31/05/2023	SERVICE ENFANCE JEUNESSE	FINAND FAURE	Transport : 2 sorties ferme pédagogique 24/05 et Parc Bougé 28/06 - SEJ	470,00 €
31/05/2023	SERVICE ENFANCE JEUNESSE	FINAND FAURE	Transport : 8 sorties à la journée + 12 sorties piscine juillet et août 2023 - SEJ	4 000,00 €
02/06/2023	SERVICE ENFANCE JEUNESSE	JADE TIMPANO	Activité : projet propreté intervention psychologue 08/06/23 -SEJ	180,00 €
02/06/2023	SERVICE ENFANCE JEUNESSE	GALERIE 38	Matériel : caisse rangement + matériel extérieur - 16/06/23 fête du SEJ	250,00 €
02/06/2023	SERVICE ENFANCE JEUNESSE	FAITES LA FETE	Matériel : divers prestation animation 16/06/23 fête du SEJ	250,00 €
02/06/2023	SERVICE ENFANCE JEUNESSE	CABINET PIERRE	Stationnement mini-bus parking Massabo 30/06 et 01/07 projet droit au but -SEJ	80,00 €
02/06/2023	SERVICE ENFANCE JEUNESSE	LACOSTE	Matériel d'activité août 2023 - SEJ	244,65 €
02/06/2023	SERVICE ENFANCE JEUNESSE	LACOSTE	Matériel d'activité juillet 2023 - SEJ	223,60 €
02/06/2023	SERVICE ENFANCE JEUNESSE	10 DOIGTS	Matériel d'activité août 2023 - SEJ	219,75 €
02/06/2023	SERVICE ENFANCE JEUNESSE	10 DOIGTS	Matériel d'activité juillet 2023 - SEJ	172,93 €
02/06/2023	SERVICE ENFANCE JEUNESSE	KING JOUET	Matériel d'activité juillet 2023 - SEJ	170,00 €
02/06/2023	SERVICE ENFANCE JEUNESSE	GALERIE 38	Matériel d'activité juillet 2023 - SEJ	170,00 €
02/06/2023	SERVICE ENFANCE JEUNESSE	WARM PARK	Activité : sortie téléski nautique 11/07/23 -SEJ	288,00 €
02/06/2023	SERVICE ENFANCE JEUNESSE	BASE DE LOISIRS	Activité : sortie rafting 17/08/23 -SEJ	390,00 €
02/06/2023	SERVICE ENFANCE JEUNESSE	MATEO SERRI	Activité : intervenant Foot Free Style 30/08/23 -SEJ	350,00 €
02/06/2023	SERVICE ENFANCE JEUNESSE	LES ACROBOIS	Activité : sortie accrobranche 17/08/23 -SEJ	352,00 €
02/06/2023	SERVICE ENFANCE JEUNESSE	LE STRIKER	Activité : entrée Bowling 03/08 et 31/08 -SEJ	780,00 €
02/06/2023	SERVICE ENFANCE JEUNESSE	AQUAVAURE	Activité : sortie piscine 20/07 03- 24/08 -SEJ	429,00 €
02/06/2023	SERVICE ENFANCE JEUNESSE	PISCINE BOURG A	Activité : sortie piscine 13/07/23 -SEJ	266,00 €
02/06/2023	SERVICE ENFANCE JEUNESSE	URFOL REX	Activité : entrée cinéma BC de secours pour intempéries ou activité annulée été 2023-SEJ	484,00 €
06/06/2023	SERVICE ENFANCE JEUNESSE	LIGUE DE L'EN	Activité : colo apprenante du 07/08 au 12/08/23 -SEJ	3 020,00 €

06/06/2023	SERVICE ENFANCE JEUNESSE	LACOSTE	Matériel : d'activité août 2023 - SEJ	256,33 €
06/06/2023	SERVICE ENFANCE JEUNESSE	ELECTRIC CAMARG	Matériel : location frigo séjour 31/07 au 04/08/23 -SEJ	100,00 €
06/06/2023	SERVICE ENFANCE JEUNESSE	CASAL SPORT	Matériel : lot de 6 rubans de danse 16/06/23 fête du SEJ	31,69 €
12/06/2023	SERVICE ENFANCE JEUNESSE	FULL CONTACT GY	Activité : 9 Séances d'initiation à la boxe -SEJ	320,00 €
12/06/2023	SERVICE ENFANCE JEUNESSE	SARDA	Alimentation : BC complémentaire cuisine/goûters/petit matériel/divers -juillet 2023 -SEJ	800,00 €
12/06/2023	SERVICE ENFANCE JEUNESSE	SARDA	Alimentation : BC complémentaire cuisine/goûters/petit matériel/divers -août 2023 -SEJ	630,00 €
12/06/2023	SERVICE ENFANCE JEUNESSE	PEROTIN	Matériel : Livre cahier d'Esther - SEJ	40,00 €
12/06/2023	SERVICE ENFANCE JEUNESSE	FOL DE SAVOIE	Hébergement : colo apprenante cap à l'eau 16/07 au 23/07/23 - SEJ	4 674,00 €
14/06/2023	SERVICE ENFANCE JEUNESSE	GTS	Matériel : 2 drapeaux Olympiade Rhodia du 14/06/23 - SEJ	80,00 €
14/06/2023	SERVICE ENFANCE JEUNESSE	UCOL ROUSSILLON	Hébergement : Centre Marchisio séjour 23-25/08 6-8 ans - SEJ	1 050,00 €
14/06/2023	SERVICE ENFANCE JEUNESSE	ADLOC SALAISE	Prestation : Location mini-bus 27/07/23 sortie Walibi - SEJ	105,00 €
14/06/2023	SERVICE ENFANCE JEUNESSE	A2C AUTO	Prestation : Location mini-bus 24/08/23 sortie Lac Monteynard - SEJ	236,00 €
14/06/2023	SERVICE ENFANCE JEUNESSE	PISCINE BOURG A	Activité : sortie piscine 10/08/23 -SEJ	275,00 €
14/06/2023	SERVICE ENFANCE JEUNESSE	LA FABRIK pizza	Alimentation : plusieurs soirées -SEJ	400,00 €
15/05/2023	SERVICES TECHNIQUES	OFFICE EASY	2 téléphones fixes	74,15 €
15/05/2023	SERVICES TECHNIQUES	GARAGE CAILLET	CL-388-FD réparation	372,00 €
15/05/2023	SERVICES TECHNIQUES	GARAGE CAILLET	ET-806-KC réparation	349,21 €
15/05/2023	SERVICES TECHNIQUES	AGS	Abattage et taille d'arbres parc Saint Prix	1 902,00 €
15/05/2023	SERVICES TECHNIQUES	AGS	Abattage arbres sur voirie	5 886,00 €
15/05/2023	SERVICES TECHNIQUES	AGS	Abattage arbres sur voirie	2 880,00 €
15/05/2023	SERVICES TECHNIQUES	CHARVET LA MURE	1400 L gazole non routier	1 705,20 €
15/05/2023	SERVICES TECHNIQUES	A+GLASS CHANAS	BR-305-EF vitre	257,17 €

17/05/2023	SERVICES TECHNIQUES	DESCOURS CABAUD	Poignées serrure bureau MAIRIE	53,22 €
17/05/2023	SERVICES TECHNIQUES	DESCOURS CABAUD	Serrure porte WC Maternelle ollier	67,30 €
17/05/2023	SERVICES TECHNIQUES	DESCOURS CABAUD	EPI chaussure de sécurité ST	52,34 €
17/05/2023	SERVICES TECHNIQUES	DESCOURS CABAUD	EPI chaussure de sécurité ST	54,49 €
17/05/2023	SERVICES TECHNIQUES	DESCOURS CABAUD	Poignée serrure portillon cour Primaire Bayard	80,31 €
17/05/2023	SERVICES TECHNIQUES	CE2M	Ampoules, néons, Centre Médicale Urgence	389,84 €
17/05/2023	SERVICES TECHNIQUES	A+GLASS CHANAS	Vitre arrière véhicule services techniques	197,81 €
17/05/2023	SERVICES TECHNIQUES	AKZO NOBEL DIST	Peinture salle clairière	1 649,36 €
22/05/2023	SERVICES TECHNIQUES	PROZON	6 Barrières de parking rabattable avec cadenas	243,53 €
22/05/2023	SERVICES TECHNIQUES	PREVENIR	Travaux mise en peinture local la boutique	1 326,00 €
31/05/2023	SERVICES TECHNIQUES	AKZO NOBEL DIST	Peinture murs tags	198,13 €
31/05/2023	SERVICES TECHNIQUES	TEREVA	Mitigeur douchette évier SEJ	72,49 €
31/05/2023	SERVICES TECHNIQUES	TEREVA	Mitigeur évier CSU	54,40 €
31/05/2023	SERVICES TECHNIQUES	BERNARD MATERIE	Réparations matériels thermiques espaces verts	1 570,20 €
31/05/2023	SERVICES TECHNIQUES	DESCOURS CABAUD	Tenues EPI chaussure de sécurité	125,62 €
31/05/2023	SERVICES TECHNIQUES	BERNARD MATERIE	Réparation chenille engins télécommandé	31,80 €
31/05/2023	SERVICES TECHNIQUES	AVENIR BOIS ETU	diagnostics structure bois charpente Gymnase Ollier	1 800,00 €
31/05/2023	SERVICES TECHNIQUES	ATTILA	Réparation toiture Gymnase Bayard	705,13 €
31/05/2023	SERVICES TECHNIQUES	ATTILA	Réparation toiture Crèche La Souris verte	591,97 €
02/06/2023	SERVICES TECHNIQUES	DESCOURS CABAUD	Cadenas s'ouvrant ST	297,60 €
06/06/2023	SERVICES TECHNIQUES	M3S	Double clé la boutique culture	40,00 €
06/06/2023	SERVICES TECHNIQUES	GTS	Panneaux nom de rue	1 159,20 €
06/06/2023	SERVICES TECHNIQUES	BERNARD MATERIE	Fournitures diverses espaces verts	446,64 €
06/06/2023	SERVICES TECHNIQUES	ARMELLIE	5 têtes fil nylon débroussailleuse	255,00 €
06/06/2023	SERVICES TECHNIQUES	L'EAU	Programmeur arrosage les Bourdines	67,39 €

06/06/2023	SERVICES TECHNIQUES	MECA PASSION	EZ-930-EV pneus avant	180,00 €
06/06/2023	SERVICES TECHNIQUES	MECA PASSION	FV-524-GD pneus avant	200,00 €
06/06/2023	SERVICES TECHNIQUES	MECA PASSION	BR-305-EF pneus avant	200,00 €
09/06/2023	SERVICES TECHNIQUES	ALPES CONTROLES	Mission contrôle rénovation maternelle ayencins- Avenant	2 988,00 €
12/06/2023	SERVICES TECHNIQUES	DSR	Sécurisation / ralentisseurs / traçage au sol / rue des sources et des plaines	10 056,00 €
12/06/2023	SERVICES TECHNIQUES	CE2M	Ampoules et LED plafonnier gymnase mandela	211,19 €
12/06/2023	SERVICES TECHNIQUES	REXEL	Changement plafonnier en réglette LED gymnase bayard	372,00 €
12/06/2023	SERVICES TECHNIQUES	ATTILA	Réparation toiture Gymnase Mandela suite fuite	1 279,82 €
12/06/2023	SERVICES TECHNIQUES	L'EAU	Fournitures diverses Espaces verts	77,76 €
12/06/2023	SERVICES TECHNIQUES	L'EAU	Pièces arrosage automatique espaces verts	108,72 €
13/06/2023	SERVICES TECHNIQUES	DESCOURS CABAUD	Carré acier pour grille de défense CSU	87,84 €
13/06/2023	SERVICES TECHNIQUES	BERNARD MATERIE	2 flexibles pour minipelle	97,87 €
13/06/2023	SERVICES TECHNIQUES	SMGD DAUPHIDIAG	Etude diagnostic amiante Age d'Or	2 214,00 €
14/06/2023	SERVICES TECHNIQUES	BERNARD MATERIE	Réparation tondeuse Honda	59,88 €
15/06/2023	SERVICES TECHNIQUES	BERNARD MATERIE	Entretien tondeuse	249,98 €
15/06/2023	SERVICES TECHNIQUES	BERNARD MATERIE	Entretien taille haie Stihl	61,80 €
15/06/2023	SERVICES TECHNIQUES	ARMELLIE	Pièces pour débroussailleuse	52,73 €
15/05/2023	URBANISME	MOUNARD TP	Travaux aménagement Place Paul Morand LOT 1 AVENANT (borne foraine)	7 545,60 €
15/05/2023	URBANISME	GROUP SOLS ALPE	Travaux aménagement Place Paul Morand LOT 2 AVENANT (pose de pierres)	5 100,00 €
12/06/2023	URBANISME	LES JARDINS DE	Travaux aménagement Place Paul Morand AVENANT (protection gazon) - LOT 4 Espaces verts	5 730,00 €
			TOTAL	114 373,97 €

Monsieur le Maire vous demande d'entériner les actes de gestion accomplis pour la période du 13 mai 2023 au 19 juin 2023.

MEDIATHEQUE

1. Choix du lauréat– Concours d'architecte de la médiathèque

M. Le Maire présente le sujet.

La procédure de consultation de maîtrise d'œuvre lancée pour la transformation d'usage du bâtiment abritant le Cinéma Le Rex en Médiathèque Tiers Lieu s'achève.

Cette opération porte sur la création de près de 800 m² nouveaux, prévoit une enveloppe travaux de l'ordre de 2 000 000 € HT, un calendrier d'opération portant à mars 2026 l'ouverture de la Médiathèque Tiers-Lieu.

Il vous est rappelé que cette consultation s'est déroulée en deux phases.

Une phase *Candidature* qui avait pour objectif de sélectionner 4 candidats admis à concourir et à proposer un projet d'esquisse.

Une phase *Offre* qui permet, à l'issue d'un examen circonstancié, de retenir un Lauréat parmi les 4 candidats.

Le Jury s'est réuni une première fois le 13 avril 2023 en vue du choix des 4 candidats appelés à concourir, et le 6 juillet 2023 afin de procéder au jugement des projets et à leur classement.

Il vous revient de statuer sur cet avis, de confirmer le classement donné par le Jury, ainsi que la prime allouée à chacun des candidats non retenus (12 000 € HT).

Le Jury vous propose de désigner comme Lauréat du concours, et attributaire d'un futur marché de maîtrise d'œuvre pour la réalisation de cette opération de l'équipe autour de la Société **B_CUBE SARL Architectes, située à 65 rue Hénon 69004 LYON**

Cette équipe est formée de plusieurs concepteurs.

Le coût des travaux du projet proposé au stade de l'esquisse s'élève à 2 000 000 euros.

Il revient au Conseil municipal, dans le cadre de ce concours, de déterminer s'il suit ou non le choix du Jury de maîtrise d'œuvre de désigner comme lauréat du concours la Société **B_CUBE SARL Architectes, située à 65 rue Hénon 69004 LYON** et d'autoriser Monsieur le Maire à engager la procédure de marché négocié avec le Lauréat.

Il est proposé au Conseil municipal,

Vu les articles R.2162-18, R.2162-19 et R.2122-6 du Code de la Commande publique,

Vu les procès-verbaux et l'avis du Jury, et conformément aux termes de ses travaux,

- de suivre l'avis du Jury et de désigner le groupement dont le mandataire est la Société B_CUBE SARL Architectes, située à 65 rue Hénon 69004 LYON Lauréat du concours de l'opération de transformation d'usage du bâtiment abritant le Cinéma Le Rex en Médiathèque Tiers lieu,

- d'autoriser Monsieur le Maire à engager la procédure de négociation avec le Lauréat, en vue de mettre au point le Marché de maîtrise d'œuvre, d'arrêter les termes de la rémunération de l'équipe de maîtrise d'œuvre, de finaliser le projet sur le plan architectural, paysager, technique et économique, et de signer le Marché de maîtrise d'œuvre qui en découlera,

- de donner les pouvoirs au Maire pour signer tout document, solliciter toutes aides financières ou subventions, déposer toutes les autorisations administratives obligatoires, accomplir toute autre formalité rendue nécessaire.

Résultat du vote :

Pour : 24

Contre : 0

Abstentions : 1

Le Conseil municipal, après en avoir délibéré, à la majorité :

- suit l'avis du Jury et de désigner le groupement dont le mandataire est la Société B_CUBE SARL Architectes, située à 65 rue Hénon 69004 LYON Lauréat du concours de l'opération de transformation d'usage du bâtiment abritant le Cinéma Le Rex en Médiathèque Tiers lieu,

- autorise Monsieur le Maire à engager la procédure de négociation avec le Lauréat, en vue de mettre au point le Marché de maîtrise d'œuvre, d'arrêter les termes de la rémunération de l'équipe de maîtrise d'œuvre, de finaliser le projet sur le plan architectural, paysager, technique et économique, et de signer le Marché de maîtrise d'œuvre qui en découlera,

- donne les pouvoirs au Maire pour signer tout document, solliciter toutes aides financières ou subventions, déposer toutes les autorisations administratives obligatoires, accomplir toute autre formalité rendue nécessaire.

SERVICE ENFANCE – JEUNESSE

2. Modification de la tarification pour le Service Enfance Jeunesse

Farid KIOUDJ présente le sujet.

Certains des tarifs des différents services communaux sont déterminés en année scolaire.

Il s'agit des tarifs concernant le restaurant scolaire, l'accueil périscolaire, les activités de loisirs (secteurs enfance, jeunesse et famille).

Une nouvelle grille de tarifs pour le Service Enfance Jeunesse est proposée. Celle-ci est placée en annexe n°1.

Les modifications apportées sont les suivantes :

- Changement intitulé « Remise mercredi » et « remise vacances scolaires » au lieu de « forfait mercredi » et « forfait vacances scolaires »

- le montant de la cotisation au secteur jeune ne peut plus être inférieur à 5 €.

Cette tarification sera applicable au 1^{er} septembre 2023.

Il est proposé au Conseil municipal d'adopter la modification de la tarification pour le Service Enfance Jeunesse.

Résultat du vote :

Pour : 25

Contre : 0

Abstentions : 0

Le Conseil municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité, adopte la modification de la tarification pour le Service Enfance Jeunesse.

CONVENTIONS

3. Autorisation donnée au Maire pour la signature de la convention d'objectifs et de financements avec la CAF de l'Isère pour le versement de la prestation de service Accueil de loisirs sans hébergement « Extrascolaire » et du bonus territoire Convention Territoriale Globale

Farid KIOUDJ présente le sujet.

Dans le cadre de leur politique en direction du temps libre des enfants et des jeunes, les CAF soutiennent le développement et le fonctionnement des accueils de loisirs sans hébergement, des accueils de scoutisme sans hébergement et des accueils de jeunes déclarés auprès des services départementaux de la jeunesse.

L'accueil de loisirs extrascolaire est celui qui se déroule le samedi sans école, le dimanche et pendant les vacances scolaires (uniquement pour les séjours d'une durée maximum de 5 nuits et 6 jours).

La présente convention, placée en annexe n°2 définit et encadre les modalités d'intervention de de versement de la prestation de service Accueil de Loisirs Sans Hébergement (ALSH) « extrascolaire » et du bonus territoire CTG pour les lieux d'implantation désignés dans la convention.

Il est proposé au Conseil municipal, d'autoriser le Maire à signer avec la CAF de l'Isère, la convention d'objectifs et de financements pour le versement de la prestation de service Accueil de loisirs sans hébergement « Extrascolaire » et du bonus territoire CTG.

Résultat du vote :

Pour : 25

Contre : 0

Abstentions : 0

Le Conseil municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité, autorise le Maire à signer avec la CAF de l'Isère, la convention d'objectifs et de financements pour le versement de la prestation de service Accueil de loisirs sans hébergement « Extrascolaire » et du bonus territoire CTG.

- 4. Autorisation donnée au Maire pour la signature de la convention d'objectifs et de financements avec la CAF de l'Isère pour le versement de la prestation de service Accueil de loisirs sans hébergement « Périscolaire » et du bonus territoire Convention Territoriale Globale – Bonification « plan mercredi »**

Farid KIOUDJ présente le sujet.

Dans le cadre de leur politique en direction du temps libre des enfants et des jeunes, les CAF soutiennent le développement et le fonctionnement des accueils de loisirs sans hébergement périscolaire.

L'ensemble des temps d'accueil se déroulant sur des semaines où les enfants vont à l'école deviennent « Périscolaire » (à l'exception des samedis sans école et des dimanches).

La présente convention, placée en annexe n°3 définit et encadre les modalités d'intervention et de versement de la prestation de service Accueil de Loisirs Sans Hébergement (ALSH) Périscolaire, du bonus territoire CTG et le cas échéant de la bonification « plan mercredi » pour les lieux d'implantation désignés dans la convention.

Il est proposé au Conseil municipal, d'autoriser le Maire à signer avec la CAF de l'Isère, la convention d'objectifs et financements pour le versement de la prestation de service Accueil de loisirs sans hébergement « Périscolaire » et du bonus territoire CTG – Bonification « plan mercredi ».

Résultat du vote :

Pour : 25

Contre : 0

Abstentions : 0

Le Conseil municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité, autorise le Maire à signer avec la CAF de l'Isère, la convention d'objectifs et financements pour le versement de la prestation de service Accueil de loisirs sans hébergement « Périscolaire » et du bonus territoire CTG – Bonification « plan mercredi ».

5. Autorisation donnée au Maire pour la signature de la convention d'objectifs et de financement entre la CAF de l'Isère, le Centre social de Roussillon et les villes de Roussillon, Salaise sur Sanne et le Péage de Roussillon

M. Le Maire présente le sujet.

Les communes sont engagées depuis longtemps dans une action volontariste de développement de l'offre sociale et elles associent pour cela les partenaires locaux, dont le Centre social du Roussillonnais.

La CAF de l'Isère est partenaire du développement social des communes qu'elle accompagne dans le cadre de la Convention Territoriale.

Le Centre social du Roussillonnais et l'association dudit centre social, dénommée association du centre social du Roussillonnais, ont mené depuis plusieurs années sur les communes de Roussillon, Péage de Roussillon et Salaise sur Sanne des activités dans les domaines sociaux, éducatifs et culturels et ont favorisé la participation des habitants à la vie de leur agglomération.

Les communes de Roussillon, de Péage de Roussillon et de Salaise sur Sanne et la Caisse d'allocations familiales de l'Isère s'engagent à soutenir financièrement l'association du Centre social du Roussillonnais dans les conditions prévues dans la convention placée en annexe n°4.

La convention a pour objet de :

- prendre en compte les besoins des usagers,
- déterminer l'offre de service et les conditions de sa mise en œuvre,
- fixer les engagements réciproques entre les cosignataires

Il est proposé au Conseil municipal d'autoriser le Maire à signer la convention d'objectifs et de financement entre la CAF de l'Isère, le Centre social du Roussillon et les villes de Roussillon, Salaise sur Sanne et le Péage de Roussillon.

Résultat du vote :

Pour : 25

Contre : 0

Abstentions : 0

Le Conseil municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité, autorise le Maire à signer la convention d'objectifs et de financement entre la CAF de l'Isère, le Centre social du Roussillon et les villes de Roussillon, Salaise sur Sanne et le Péage de Roussillon.

FINANCES

6. Décision modificative n° 1 Budget primitif 2023

Louis MERCIER présente le sujet.

Une décision modificative (DM) a pour objectif d'ajuster les prévisions inscrites au budget primitif (BP).

En effet, lors de l'élaboration du budget, la commune a prévu une dépense en investissement au chapitre 23 pour l'avance à Epora pour la transaction quartier de la Gare.

Epora ayant agi pour notre compte, (acquisition, travaux, revente) cette opération correspond à une subvention d'investissement à un autre établissement public local et est imputable au chapitre 204 compte 204172.

Il est donc proposé au Conseil municipal de réduire le compte 238 de 300 000 € et de les inscrire au compte 204172.

Résultat du vote :

Pour : 25

Contre : 0

Abstentions : 0

Le Conseil municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité, décide de réduire le compte 238 de 300 000 € et de les inscrire au compte 204172.

ECLAIRAGE PUBLIC

7. TE 38 : Travaux d'entretien d'investissement – Maintenance éclairage public

Thierry DARBON présente le sujet.

Faisant suite au transfert de la compétence Eclairage public à Territoire d'Energie de l'Isère (TE38), des travaux d'entretien ont été réalisés sur la commune de PEAGE DE ROUSSILLON dans le cadre de la maintenance éclairage public 2023.

Ces travaux relèvent du budget d'investissement car ils participent à une amélioration du patrimoine notamment au niveau énergétique.

La contribution aux investissements pour ces travaux pour l'année 2022 est récapitulée dans le tableau suivant :

Libellé intervention	Montant total (Trx + MO)	Taux de subv maintenance ep	dont entretien
DI 38298-2022-11740	607.16	35%	372.31 €
DI 38298-2022-11908-12607	1 823.03	35%	1 117.90 €
DI 38298-2022-11741	1 214.31	35%	744.63 €
		TOTAL Investissement	2 234.84 €

Il est proposé au Conseil municipal :

- de prendre acte des travaux d'entretien réalisés dans le cadre de la maintenance éclairage public 2022 relevant du budget d'investissement,**
- de prendre acte de sa contribution aux investissements constitutive d'un fonds de concours d'un montant total de 2 234.84 €.**

Résultat du vote :

Pour : 25

Contre : 0

Abstentions : 0

Le Conseil municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité :

- **prend acte des travaux d'entretien réalisés dans le cadre de la maintenance éclairage public 2022 relevant du budget d'investissement,**
- **prend acte de sa contribution aux investissements constitutive d'un fonds de concours d'un montant total de 2 234.84 €.**

URBANISME

8. Approbation de l'acquisition par la Commune de la parcelle cadastrée section AT numéro 45, appartenant aux consorts CROIZAT et versement dans le domaine public

Thierry DARBON présente le sujet.

Dans le cadre d'une succession, les consorts Croizat ont demandé à la commune de se manifester sur l'acquisition de la parcelle AT 45 située Chemin Vert pour 17m².

Cette parcelle est le reliquat d'un arrêté d'alignement ancien et est aujourd'hui indissociable de l'espace public.

L'acquisition gracieuse de ce bien permettrait de verser cette parcelle dans le domaine public et de régulariser sa situation.

Il est proposé au Conseil Municipal de se prononcer sur cette acquisition.



Il est proposé au Conseil municipal :

- d'approuver l'acquisition par la Commune de la parcelle AT 45 à l'euro symbolique.***
- d'approuver le versement de cette parcelle dans le domaine public.***
- d'autoriser le Maire à signer tous les documents nécessaires à cette démarche.***

Résultat du vote :

Pour : 25

Contre : 0

Abstentions : 0

Le Conseil municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité :

- approuve l'acquisition par la Commune de la parcelle AT 45 à l'euro symbolique.***
- approuve le versement de cette parcelle dans le domaine public.***
- autorise le Maire à signer tous les documents nécessaires à cette démarche.***

9. Approbation de l'acquisition par l'EPORA de l'immeuble cadastré section AR numéro 240 appartenant à Madame CLEMENCON et rétrocession à la commune

Thierry DARBON présente le sujet.

La commune s'est engagée dans la réalisation de son projet de réaménagement du centre bourg et de valorisation des linéaires commerciaux.

Cette opération vise à renouveler les espaces publics et trouver des porteurs de projets pour des opérations immobilières et commerciales.

Ainsi, la commune a sollicité l'EPORA pour l'accompagner sur les opportunités d'aménagement liées à des acquisitions qui se présenteraient sur les tènements situés dans le périmètre concerné par le projet.

L'EPORA est arrivée à un accord avec Madame Clemençon, en vue de l'acquisition pour 145.000 € du bien immobilier situé 11-13 rue de la Gare, cadastré section AR numéro 240 pour une contenance de 536 m².

Ce bien sera rétrocédé à la commune ultérieurement, conformément aux termes de la convention signée en date du 02/06/2022



Il est proposé au Conseil municipal :

- **d'approuver l'acquisition par l'EPORA de l'immeuble sus mentionné au prix de 145 000 €**

- **d'approuver la rétrocession de l'immeuble, objet de la présente délibération par l'EPORA, à la commune, aux conditions prévues dans la convention du 02/06/2022**

Résultat du vote :

Pour : 25

Contre : 0

Abstentions : 0

Le Conseil municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité :

- **approuve l'acquisition par l'EPORA de l'immeuble sus mentionné au prix de 145 000 €**
- **approuve la rétrocession de l'immeuble, objet de la présente délibération par l'EPORA, à la commune, aux conditions prévues dans la convention du 02/06/2022**

10. Approbation de l'acquisition par l'EPORA de l'immeuble cadastré section AZ numéros 105, 106 et 98 appartenant à Monsieur et Madame PERRACHE et rétrocession à la commune

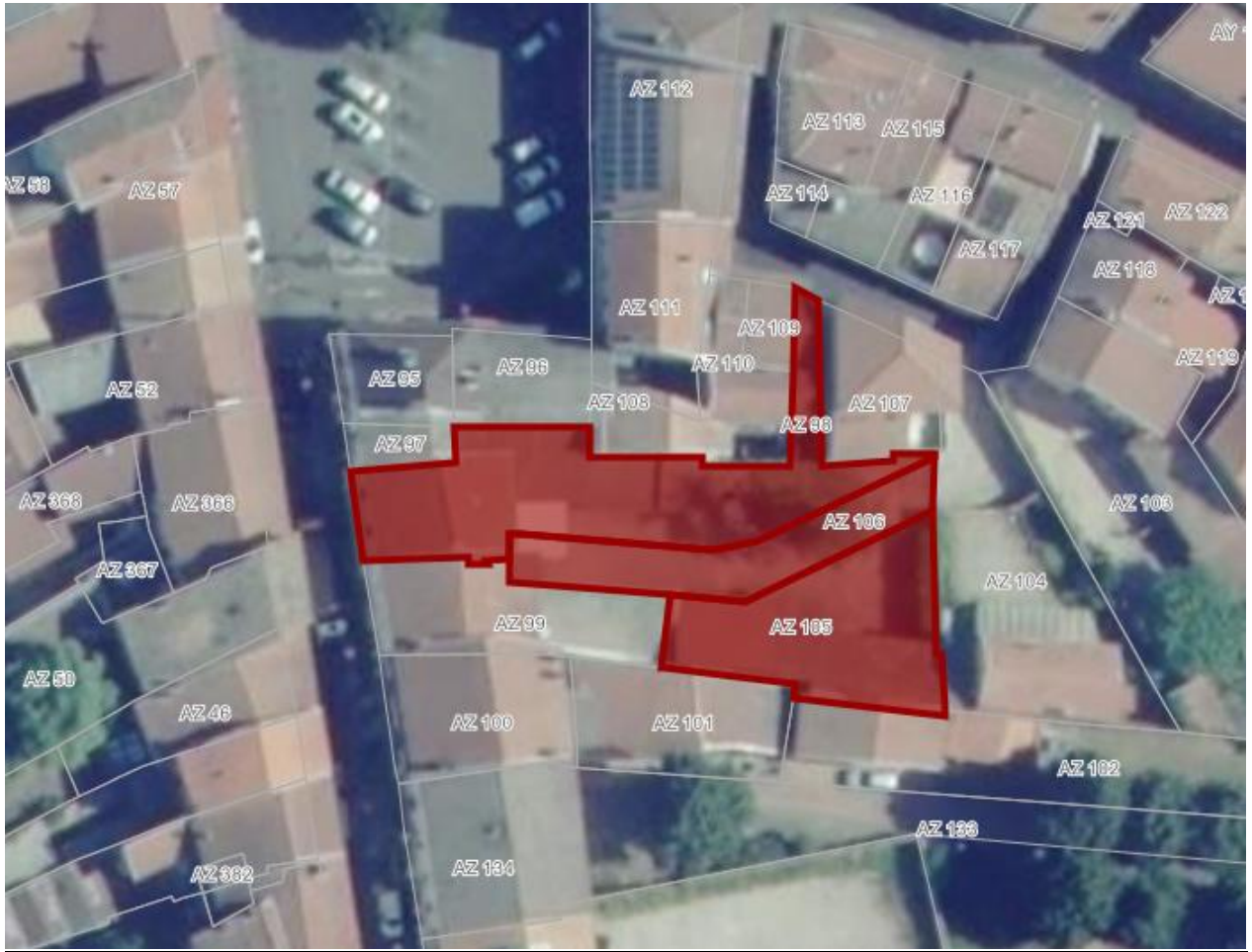
M. Le Maire présente le sujet.

La Commune s'est engagée dans la réalisation de son projet de réaménagement du centre bourg et de valorisation des linéaires commerciaux. Cette opération vise à renouveler les espaces publics et trouver des porteurs de projets pour des opérations immobilières et commerciales.

Ainsi, la commune a sollicité l'EPORA pour l'accompagner sur les opportunités d'aménagement liées à des acquisitions qui se présenteraient sur les tenements situés dans le périmètre concerné par le projet.

EPORA est arrivée à un accord avec Monsieur et Madame PERRACHE, en vue de l'acquisition pour 156.000 € du bien immobilier situé 102 rue de la République, cadastré section AZ numéro 105, 106 et 98 pour une contenance de 743 m².

Mr le Maire rappelle que ce bien sera rétrocédé à la commune ultérieurement, conformément aux termes de la convention signée en date du 02/06/2022 ; c'est pourquoi il demande à l'assemblée la validation de cette opération.



Il est proposé au Conseil municipal :

- ***d'approuver l'acquisition par l'EPORA de l'immeuble sus mentionné au prix de 156.000 €***
- ***d'approuver la rétrocession de l'immeuble, objet de la présente délibération par l'EPORA, à la commune, aux conditions prévues dans la convention du 02/06/2022***

Résultat du vote :

Pour : 25

Contre : 0

Abstentions : 0

Le Conseil municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité :

- ***approuve l'acquisition par l'EPORA de l'immeuble sus mentionné au prix de 156.000 €***

- **approuve la rétrocession de l'immeuble, objet de la présente délibération par l'EPORA, à la commune, aux conditions prévues dans la convention du 02/06/2022**

11. Autorisation donnée au Maire pour la cession de la parcelle AO 59 chemin des Iles au Péage de Roussillon à la Communauté de communes EBER

M. Le Maire présente le sujet.

La commune est propriétaire d'un tènement de 3387 m² cadastré AO 59 accueillant précédemment la déchetterie municipale/intercommunale.

Dans le cadre de la fermeture du site de la déchetterie, la CCEBER se porte acquéreur du tènement afin de procéder à sa dépollution et sa remise en état.

Il est ainsi proposé au Conseil Municipal de valider la cession gracieuse de la parcelle AO 59 à la CCEBER afin de procéder à la dépollution du site et sa remise en état.



Il est proposé au Conseil municipal :

- ***D'autoriser le Maire à procéder à la cession de la parcelle AO 59.***
- ***D'autoriser le Maire à entreprendre toutes les démarches et à signer tous les documents nécessaires à cette vente.***

Résultat du vote :

Pour : 25

Contre : 0

Abstentions : 0

Le Conseil municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité :

- ***Autorise le Maire à procéder à la cession de la parcelle AO 59.***
- ***Autorise le Maire à entreprendre toutes les démarches et à signer tous les documents nécessaires à cette vente.***

SUBVENTION DE FONCTIONNEMENT

12. Attribution d'une subvention exceptionnelle de fonctionnement aux boulistes féminines de l'Amicale Boule Péageoise

Ken DOYAT présente le sujet.

Les boulistes féminines de l'Amicale Boule Péageoise ont participé aux championnats de France à Lyon.

A l'issue de ce championnat, deux équipes ont été qualifiées : l'équipe de double défendra les couleurs de la ville à Mâcon les 8 et 09 juillet prochain, et l'équipe de triple jouera au Puy en Velay du 21 au 23 juillet prochain.

Les différents frais de déplacements leur occasionnent notamment des frais supplémentaires.

Afin de soutenir le sport féminin, il est proposé au Conseil municipal d'attribuer une subvention exceptionnelle de fonctionnement d'un montant de 300 euros aux boulistes féminines de l'Amicale Boule Péageoise.

Résultat du vote :

Pour : 25

Contre : 0

Abstentions : 0

Afin de soutenir le sport féminin, le Conseil municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité :

- Attribue une subvention exceptionnelle de fonctionnement d'un montant de 300 euros aux boulistes féminines de l'Amicale Boules.

Fin de la séance 20 h 50.

**M. André MONDANGE
Maire**